



COMMUNIQUÉ

Paris, le 18 avril 2008.

Otor reçoit une offre ferme pour l'achat de ses filiales Otor Papeterie de Rouen et Otor Cartonnerie de Rouen et accorde une exclusivité de négociations à Europac.

Dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son métier cœur, Otor a reçu une offre ferme de la part de la société Europac pour l'achat de ses filiales Otor Papeterie de Rouen (« OPR ») et Otor Cartonnerie de Rouen (« OCR ») et a décidé d'engager des négociations exclusives avec celle-ci. L'offre d'Europac valorise les actions des deux sociétés à 300 000 euros, étant entendu qu'Europac s'engage également à reprendre l'intégralité des dettes des sociétés. Ces dettes s'élevaient à environ 75 millions d'euros au 31 décembre 2007.

OPR est spécialisée dans la production de papier pour ondulé léger et OCR dans la fabrication d'emballages lourds pour clients industriels. OPR et OCR sont localisées sur le même site, à Saint Etienne du Rouvray à 10 kilomètres de Rouen.

Europac, un des leaders dans le domaine de l'emballage dans la péninsule ibérique, a pour projet d'investir significativement sur ce site afin de le moderniser et d'augmenter la capacité des outils de production. Europac envisage notamment de porter la capacité de la papeterie à 300 000 tonnes par an contre 220 000 actuellement.

Les comités d'entreprise des sociétés concernées vont être prochainement informés et consultés sur ce projet. La conclusion de cette vente est prévue dans les prochaines semaines et s'accompagnera de la signature d'un contrat d'approvisionnement à long terme entre Otor et Europac concernant la fourniture de papiers aux cartonneries du Groupe Otor.

Otor communiquera prochainement l'impact financier de ce projet sur ses résultats. OPR et OCR ne constituent pas le principal actif du Groupe Otor.

« Le projet de vente d'Otor Papeterie de Rouen et de Otor Cartonnerie de Rouen à un des leaders européens du secteur s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de focalisation sur notre cœur de métier. Cette opération contribuera par ailleurs significativement au désendettement d'Otor. Je tiens à remercier particulièrement les collaborateurs de ces deux sociétés qui, grâce aux efforts consentis ces dernières années, ont permis de pérenniser le site et d'attirer un partenaire industriel de premier plan qui pourra contribuer fortement à la poursuite de son développement. » **Jean-Marie Paultes, Directeur Général, Otor.**

« Ce projet, qui se réaliserait dans un contexte de réorganisation de l'industrie européenne du papier et de l'emballage, permettra à Europac, en conformité avec son plan stratégique, de s'intégrer davantage dans la chaîne de valeur et de croître dans des marchés voisins grâce à la production d'emballages et de papiers légers à plus forte marge qui sont pour le moment absents de son portefeuille de produits. » **Enrique Isidro, CEO, Europac.**

OTOR

S.A. au capital de 22 167 792 euros - Siren : 775 563 356 RCS Paris - Eurolist B - Isin : FR0000064438
70, boulevard de Courcelles - 75838 PARIS cedex 17 - Tél. : +33 (0)1 42 12 80 00 - Fax : +33 (0)1 42 27 96 48
Contact : finances@otor.com - www.otor.com